

DONS de livres, DVD, disques Blu-ray et CD

Lignes directrices pour les dons

Les dons de livres, de DVD, de disques Blu-ray, de jeux vidéo et de CD sont acceptés à la Bibliothèque publique de Winnipeg. Les documents récents publiés au courant de la présente année ou l'année d'avant et qui sont en bon état sont particulièrement bienvenus.

Les dons sont évalués en fonction des lignes directrices sur la sélection des articles et peuvent être ajoutés à la collection (wpl.winnipeg.ca/library/pdfs/MaterialsSelectionPolicy.pdf). **Les articles donnés peuvent être ajoutés au catalogue de la Bibliothèque ou soumis dans des ventes de livres.** Le produit des ventes sert à l'achat de nouveaux documents de bibliothèque.

Les articles énumérés ci-après sont acceptés pour peu qu'ils soient propres, qu'ils n'aient pas d'odeur et qu'ils soient en bon état :

- livres (livres reliés, livres de poche) n'ayant pas plus de deux ans d'âge;
- DVD, disques Blu-ray et CD dans leur boîtier d'origine, livret inclus, n'ayant pas plus de deux ans d'âge;
- livres sur l'histoire de Winnipeg ou du Manitoba, dont la date de parution n'importe pas mais qui sont en bon état;
- ouvrages classiques dont la date de parution n'importe pas mais qui sont en bon état.
- Jeux vidéo pour consoles Wii U, Xbox 360, Xbox One, Sony Playstation 3+4 certifiés E pour tous ou T pour ados

La Bibliothèque n'accepte pas :

- CD-ROM, cassettes vidéo ou autre, CD ou DVD gravés ou téléchargés;
- magazines et journaux;
- manuels scolaires et encyclopédies;
- condensed books du Reader's Digest;
- livres écrits dans des langues ne faisant pas partie du catalogue de la Bibliothèque;
- documents publiés par le gouvernement, dépliants, manuels de l'utilisateur et autres ouvrages dits « gratuits ».

Songez à faire don de ces articles à des œuvres de charité ou composez le 311 pour obtenir des renseignements sur le recyclage. Découvrez la liste des œuvres de charité intéressées à winnipeg.ca/library (*Contact Us > Donations*).

Des reçus aux fins de l'impôt sont émis sur demande seulement pour les documents qui sont ajoutés au catalogue de la Bibliothèque. Les reçus sont délivrés si le montant total du don est de 20 \$ minimum. Les dons estimés à plus de 1 000 \$ doivent faire l'objet d'une évaluation indépendante. Les reçus aux fins de l'impôt sont expédiés directement aux personnes qui font un don.

Évaluation des dons ajoutés à la collection de la Bibliothèque :

- 10 \$ par livre, DVD ou disque Blu-ray, par livre audio (format CD ou MP3) et par jeu vidéo
- 5 \$ par livre à couverture souple en anglais ou CD de musique
- 1 \$ par livre de poche

Vous avez des questions?

Si vous ne savez pas où donner vos articles parmi les choix proposés ci-dessus, veuillez communiquer avec un ou une bibliothécaire responsable des collections au 204-986-6841.

